No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 1

Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 02.09.15 | 48e année | N° 25

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

J'apprends, tu apprends...

Il y a quelques semaines, je prenais la plume pour relever l'importance que représente la formation professionnelle duale dans notre pays et le rôle fondamental que les collectivités publiques jouent dans ce domaine. J'annonçais également que le Conseil communal avait décidé de proposer 21 mesures concrètes pour redéfinir sa politique en matière d'apprentissage afin de dispenser une formation de qualité à nos jeunes. A la rentrée d'août, ce ne sont pas moins de 24 apprentis qui ont débutés leur formation duale au sein de notre Administration. Au total, ce sont 49 jeunes femmes et jeunes hommes qui ont décidé d'apprendre et de travailler, à la Ville de Neuchâtel, pour acquérir les compétences leur permettant de s'insérer dans le marché du travail et trouver leur place dans la société. Ces apprentis représentent près de 7% de l'effectif global que compte notre Administration, encadrés par de nombreux maîtres d'apprentissage. Cet excellent résultat va d'ailleurs au-delà des recommandations émises par le canton de Neuchâtel en matière d'apprentissage (quota fixé à 4%). C'est la concrétisation de notre engagement. Je termine ces quelques lignes en remerciant nos formateurs pour le travail qu'ils accomplissent et en souhaitant la bienvenue à nos nouveaux apprentis.

Fabio Bongiovanni,
Directeur des Ressources humaines

Le projet de fusion sera soumis au peuple le 5 juin 2016, sous réserve de l'aval des Conseils généraux. • **Photo: Ennio Bettinelli**

Vote populaire le 5 juin 2016

Les Conseils communaux de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont décidé de reporter de deux mois le vote des législatifs sur la convention de fusion. Initialement prévu à fin novembre, ce vote aura lieu début février 2016 pour donner plus de temps aux autorités, afin de consolider le projet. Les citoyennes et citoyens des quatre communes seront appelés à se prononcer sur la fusion le 5 juin 2016.

«Ce report ne nous empêchera pas de faire campagne», assure Pascal Sandoz, président du comité de pilotage. Après plusieurs débats enrichissants avec la population, le projet de fusion Neuchâtel-Ouest entre dans une nouvelle phase. Le projet de convention et le budget prévisionnel nécessitent un travail politique important, d'où la décision de repousser le vote des Conseils généraux. «Nous travaillons de concert avec les commissions d'agglomérations et financières des législatifs. Nous sommes animés par une volonté commune d'élaborer un projet mûrement réfléchi en vue de le soumettre au peuple», explique Pascal Sandoz.

D'autres points comme les assemblées citoyennes font également l'objet de réflexions approfondies. Il s'agit notamment de trouver des solutions pour que le relais entre les citoyens et les autorités soit renforcé.

Calendrier ambitieux

«Le calendrier serré et ambitieux constitue un point positif, car il apporte une certaine dynamique au projet, qui est conditionné par la fin de la législature», indique Pascal Sandoz. Le projet de convention de fusion sera soumis aux Conseils généraux des quatre communes début février 2016. Sous réserve de leur approbation, la population sera appelée à se prononcer le 5 juin 2016. Si les feux sont au vert, les élections communales se dérouleront à l'automne 2016 avec entrée en vigueur de la nouvelle commune au 1er janvier 2017. D'ici là, le projet ne manquera pas de faire parler de lui. En leur qualité d'hôtes d'honneur, les quatre communes donnent d'ailleurs rendez-vous à la population à l'occasion de la Fête des Vendanges, qui aura lieu du 25 au 27 septembre prochains.

Allemand ou escrime médiévale? Le festival «Formation en fête» propose une centaine d'initiations gratuites.

La Société de musique et les Concerts de la Collégiale ont levé le voile sur leur nouvelle saison.

Henrique Sugimoto, Nelson Carvalho et Peter Ligier à l'entraînement, en vue du «Lions FC VI».

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 2

Publicité

VOTRE TÉLÉRÉSEAU EST PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS !

Video2000 TV - Internet - Téléphonie

40 ANS 1975-2015

BASIC INTERNET
- Surfez gratuitement avec une connexion de 2 Mbit/s.

BASIC PHONE
- Bénéficiez gratuitement d'une ligne de téléphonie fixe et profitez de tarifs intéressants.

Pour seulement CHF 27.- par mois*

TÉLÉVISION
- Profitez de 81 chaînes de télévision, dont 48 en haute définition.

RADIO
- Découvrez 45 programmes de radio et 170 stations en numérique.

*Disponibilité et conditions sur **www.video2000.ch**

VILLE DE NEUCHÂTEL
DÉMARCHE PARTICIPATIVE

CENTRE ET GARE

MOBILITÉ & ESPACES PUBLICS

SOIRÉE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015 À 18H30
AULA DES JEUNES-RIVES, ESPACE LOUIS-AGASSIZ 1
EN PRÉSENCE DU CONSEIL COMMUNAL

La Ville de Neuchâtel lance une nouvelle démarche participative consacrée à la mobilité et aux espaces publics dans le secteur Centre et Gare

- PLACES PURY ET NUMA-DROZ AINSI QUE LE CENTRE-VILLE HISTORIQUE
- RUE DE L'ECLUSE ET AVENUE DE LA GARE
- ALENTOURS DE LA GARE CFF

VENEZ EXPRIMER VOS ATTENTES ET VOS IDÉES POUR IMAGINER L'AVENIR DE CES LIEUX !

INSCIPTION OBLIGATOIRE
Jusqu'au 13 septembre 2015 sur : www.demarcheparticipative-ne.ch

photographie : www.yves-andre.ch

Ville de Neuchâtel

www.demarcheparticipative-ne.ch

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 3

Dans ce numéro

Un Palais pour l'art

L'ancien abri à voyageurs du Bas du Mail construit en 1869 par Léo Châtelain reprend vie pour se transformer en galerie d'art. L'inauguration de ce petit «Palais» aura lieu samedi.

Page 5

Eau potable

Le Conseil communal sollicite 23 millions pour rénover la station de traitement d'eau du lac de Champ-Bougin. Un investissement nécessaire, qui sera cofinancé par le canton à hauteur de 10 millions.

Page 8

Mise en lumière

Le Conseil général se prononcera également lundi sur la première étape de mise en œuvre du plan directeur «lumière», qui vise à mettre en valeur le centre-ville. Il est devisé à 1,73 million de francs.

Page 9

MMA

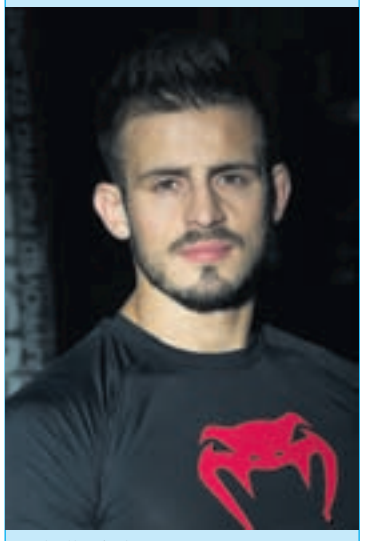

La halle de la Riveraine se prépare à accueillir un événement d'envergure internationale, réunissant des grands noms du MMA (arts martiaux mixtes). Rencontre avec Nelson Carvalho, organisateur du «Lions Fighting Championship» et directeur de la «Fight Move Academy».

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 9 septembre 2015.

Le Festival de la formation offre 300 formations à la population romande du 11 au 19 septembre

L'Association Médiévale Romande propose à Neuchâtel une initiation à l'escrime médiévale, dans le cadre du Festival de la formation.

Donner le goût d'apprendre

Le Festival de la formation se tient du 11 au 19 septembre en Suisse romande. Organisé par l'Association «Formation en fête», il propose à la population 300 formations, dont 150 dans le canton de Neuchâtel. Gratuites, elles couvrent des domaines aussi variés que les langues, le travail et la création. Laissez-vous tenter !

«Cet événement a pour but de donner le virus de la formation continue. Peu importe le parcours, l'origine, il est important de savoir que l'on peut se former tout au long de la vie», a indiqué jeudi en conférence de presse Didier Berberat, président de l'Association «Formation en fête». «Nous ciblons un public aussi large que possible, en particulier les gens qui n'ont pas les moyens de se former et ceux qui ont été écœurés par l'école», a précisé Laurent Comte, coordinateur de la manifestation. Lors de la précédente édition, 28% des gens touchés ont déclaré ne pas se former du tout. Parmi eux, 85% ont dit vouloir continuer à se former, selon les chiffres de l'association.

Programme riche et diversifié

«Initiation à la langue des signes», «écrire, lancez-vous !», «Affirmation de soi» ou encore «Initiation à la calligraphie chinoise»: voici quelques unes des formations proposées en ville de Neuchâtel. Celles-ci sont réparties dans sept domaines différents, à savoir Arts&Culture, Création, Nature, Société, Sport&Santé, Langues et travail. Les formations sont dispensées par des formateurs entièrement bénévoles. «Certains apprécient de pouvoir tester un nouveau cours, alors que d'autres souhaitent simplement partager leur passion avec le public», a commenté Laurent Comte, coordinateur de la manifestation. Les formations se déroulent dans quantité de lieux, de façon décentralisée.

> « Peu importe le parcours, il est important de savoir que l'on peut se former tout au long de la vie.»

Grand engouement à Neuchâtel

L'Association «Formation en fête» coordonne la manifestation, sur mandat de la Fédération suisse pour la formation continue. C'est à Neuchâtel, où le festival est né, que l'événement rencontre le plus grand engouement. Petit à petit, la manifestation s'étend à l'ensemble de la Suisse romande. Lors de la précédente édition, 120 formations étaient proposées au niveau romand, dont 82 à Neuchâtel. Les chiffres ont plus que doublé cette année, affichant 300 formations au niveau romand, dont 150 à Neuchâtel. Dès l'an prochain, une équipe démarrera aussi à Zurich dans le but de toucher la Suisse alémanique. Le Festival de la formation est désormais organisé une année sur deux, en alternance avec Capa'cité, le salon des métiers. Au total, le Festival de la formation offre cette année 4'800 places. Pour le moment, environ 1'600 inscriptions sont enregistrées. Certaines formations sont déjà complètes, il ne faut donc pas tarder à s'inscrire ! (ak)

> « C'est à Neuchâtel que l'événement rencontre le plus grand engouement. »

- **Infos et inscriptions sur www.formationenfete.ch**

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 4

Lumière sur la nouvelle saison de la Société de musique et des Concerts de la Collégiale

Susciter l'ouverture et la surprise

La Société de musique de Neuchâtel et les Concerts de la Collégiale ont levé le voile lundi sur leur saison 2015-2016. Entre curiosités et découvertes, celle-ci a pour but de susciter à la fois l'ouverture et la surprise du public.

La qualité. Tel est le maître-mot, le fil rouge qui guide cette nouvelle saison commune de concerts. La Société de musique tout comme les Concerts de la Collégiale ont concocté un programme qui sort des sentiers battus. Voyez plutôt !

L'Orchestre Symphonique de Bâle se produira vendredi 3 juin 2016 au Temple du Bas, dans le cadre de la nouvelle saison de la Société de musique. • **Photo: Benno Hunziker**

Nouveau regard sur la musique d'église

«Les concerts de la Collégiale se caractérisent cette année par une grande diversité dans le but de présenter la musique d'église avec un autre regard», indique Simon Peguiron, organiste de la Collégiale. L'ensemble vocal et instrumental de la Collégiale prend de l'ampleur cette année, puisqu'il proposera trois concerts. Après avoir commencé avec les cantates de Bach, il explorera cette fois de nouvelles compositions, dont la «Pastorale sur la Naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ» de Charpentier, qui sera interprétée le jour de Noël. Parmi les événements à ne pas manquer, Guy Bovet et Sébastien Singer se produiront en duo dimanche 20 septembre à la Collégiale sur des œuvres de Frank Martin et de Georg Crumb. L'un n'aimait pas beaucoup le violoncelle, l'autre détestait l'orgue, mais l'envie de jouer ensemble les a rattrapés. A l'occasion des fêtes pascales, trois journées seront consacrées à Bach avec «La Passion selon Saint-Jean», un récital d'orgue ainsi que les Cantates de Pâques. Un peu plus loin, en avril, un grand chœur, des solistes et l'ensemble instrumental de la Haute école de musique de Genève feront résonner la Musique à plusieurs chœurs à la Collégiale.

Provoquer la curiosité

«Nous souhaitons ouvrir le public à une certaine originalité pour amener les gens à être curieux», relève Sébastien Singer, président de la Société de musique. La saison s'ouvrira le 18 septembre avec l'opéra de chambre «Orphée et Eurydice». Le public y découvrira le magnifique contre-ténor Artem Krutko et les soprani Alena Krutko et Birgit Giselbrecht-Plankel. Le 29 novembre, le Temple du Bas accueillera Alexander Lonquich avec des œuvres de Rihm, Debussy et Schubert. «La musique contemporaine peut parfois effrayer, mais il ne faut pas l'écarter pour autant. Rihm a écrit des œuvres à la fois magnifiques et touchantes», précise Sébastien Singer. A ne manquer sous aucun prétexte, le très talentueux ténor Christoph Prégardien, qui se produira jeudi 14 janvier au Temple du Bas. A noter encore, le concert d'Ariane Haering et de Benjamin Schmid dimanche 24 avril. La Neuchâteloise d'origine fêtera son 40e anniversaire le jour même. Quoi de plus beau que de célébrer ce jour particulier en donnant un concert avec son mari !

La Société de musique et les Concert de la Collégiale ont à cœur de conquérir de nouveaux publics. Plusieurs événements sont proposés dans cette optique. A commencer par les concerts pour les enfants, où ils découvriront des instruments, mais aussi plusieurs pièces de la saison. Les 12 vendredis à la découverte de l'orgue donnent à écouter de brefs récitals le dernier vendredi de chaque mois. (ak)

Programme complet et réservations sur www.socmus.ch

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude,* du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture,* du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique,* lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau,* Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1ers di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers - «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» - «Neuchâtel: une histoire millénaire». *L'Atelier des musées organise l'événement suivant:* Atelier «L'envers de la guerre, la BD version dada!», destiné aux enfants de 4 à 6 ans: mercredi 9 septembre, de 14h à 15h30.

Expositions temporaires: jusqu'au 18.10.2015 «14/18 La Suisse et la Grande Guerre»; jusqu'au 23.08.2015 «L'Echappée belle»; du 29.11.2015 au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

L'Atelier des musées organise les rendez-vous suivants:

Atelier «Ailes de la nuit», destiné aux enfants de 4 à 6 ans: mardi 8 et mardi 22 septembre de 14h à 15h30.

Atelier «Colère, joie ou jalousie, les animaux ont-ils des émotions?», destiné aux enfants de 4 à 6 ans: mercredis 16 septembre, de 13h à 15h et 30 septembre, de 15h30 à 17 heures.

Atelier «Emus ou pas émus, les animaux?», destiné aux enfants de 7 à 10 ans: mercredis 9 septembre, de 13h30 à 15h et 21 octobre, de 15h30 à 17 heures.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 18 octobre 2015, exposition «Secrets». L'exposition Secrets conclut la trilogie du MEN consacrée au Patrimoine culturel immatériel. Une série d'installations présentées dans des lieux publics de la ville de Neuchâtel illustrent l'importance, la place et le fonctionnement du secret dans la société.

Jusqu'au 3 janvier 2016, exposition C'est pas la mort!

L'Atelier des musées organise les rendez-vous suivants:

Atelier «Chuuuut!», destiné aux enfants de 4 à 6 ans: mercredi 9 septembre, de 14h à 15h30.

Atelier «Motus et bouche cousue», destiné aux enfants de 7 à 10 ans: 23 septembre, 14h-15h30.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente: «L'histoire urbanistique à travers sept maquettes».

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), fermeture de la galerie durant les mois de juillet et août. Jusqu'au 30 septembre 2015, exposition d'art graffiti «People Are Strange!» de Benjamin Jendly. Vernissage le 4 septembre à 19h. 17 septembre, 19h, concert de piano et chant classique avec Yanina Filatova de Pourtalès et Marie Berthoud. Réservations: info@galerie-quint-essences.ch. 25 frs: adulte, 20 frs seniors et étudiants, 10 frs 12 à 15 ans.

Divers

Au Jardin botanique, à l'espace Fleur bleue, *l'Atelier des musées organise le rendez-vous suivant:*

Atelier «Plante, qui es-tu?», destiné aux enfants de 4 à 6 ans: mercredi 23 septembre de 14h à 15h30. Destiné aux enfants de 7 à 10 ans: mercredis 9 et 30 septembre, de 14h à 15h30.

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 5

L'actualité culturelle

Crescendo Vivace

Le Jardin botanique de Neuchâtel vernit samedi sa nouvelle exposition temporaire, «Crescendo vivace» de Barbara Schultz, une artiste-peintre bernoise qui laisse son imagination surgir de terre et s'épanouir sur des feuilles de grand format. Le pinceau glisse sur la surface blanche, trace un réseau. Les vrilles s'enchevêtrent de façon rythmée, formant boucles, nœuds et lacets en se révélant mutuellement leur tonalité. Des vignes vierges, des molènes, des coloquintes en sont le point de départ. A partir de ces trouvailles botaniques, l'artiste développe des connexions en parallèle avec le monde d'aujourd'hui. Dans ses œuvres, il y un foisonnement de câbles, de prises, d'électrodes, de circuits et de branchements, mêlant végétation et électronique dans une joyeuse confusion.

Crescendo Vivace, exposition de peintures de Barbara Schultz, jusqu'au 13 décembre à la villa du Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), ma-di de 10h à 18h puis de 13h à 18h dès novembre. Vernissage samedi 5 septembre à 17 heures.

Alchimie, marché de créateurs

Durant deux jours, onze créateurs auront le plaisir de présenter leurs nouvelles collections au Péristyle de l'Hôtel de Ville à Neuchâtel les 5 et 6 septembre 2015. A cette occasion, le public pourra admirer des bijoux, des objets en céramique, découvrir le stylisme, le textile, le feutre, contempler des objets poétiques et du mobilier. Toutes les créations exposées sont des pièces uniques ou de petites séries.

Péristyle de l'Hôtel de Ville (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), Alchimie, marché de créateurs, samedi 5 septembre de 10h à 19 heures et dimanche 6 septembre, de 10h à 17 heures. Entrée libre.

Concert « Baroque et Tango »

L'Association Histoires de Musique a le plaisir de présenter son premier concert de la saison 2015-2016, mercredi 9 septembre, à 20 heures, à l'Union Commerciale. Il s'agira d'un duo original, composé d'Etienne Frenk, violoncelliste et Ariane Franceschi, accordéoniste. Les deux artistes se feront une joie de partager, avec le public, un récital intimiste : la musique baroque et le tango. Au programme : Marin Marais, J. S. Bach, Isaac Albéniz, Kurt Weill et Astor Piazzola.

Union Commerciale (place du Coq-d'Inde), mercredi 9 septembre, à 20 heures. Prix des places : adulte : 25 frs, AVS/étudiants : 20 frs. Pas de réservations possibles. Ouverture des portes : 30 minutes avant le concert. Informations complémentaires : www.histoiredemusique.ch

L'ancien abri à voyageurs du Bas-du-Mail se transforme en lieu d'art

Un « Palais » pour l'art

Inoccupé depuis quelques années, l'ancien abri à voyageurs du Bas-du Mail reprend vie grâce à l'initiative de deux jeunes artistes, décidés à faire de ce petit pavillon centenaire un lieu d'art. L'inauguration de cette nouvelle galerie aura lieu samedi à 17 heures, avec une exposition participative et collective.

«Au départ, je cherchais simplement un atelier», explique Denis Roueche, diplômé de la Haute école d'art de Lausanne en design graphique. En visitant les lieux, le jeune homme se rend toutefois compte que cet ancien arrêt de tram, construit en 1869 par l'architecte Léo Châtelain, ne convient pas à une telle affectation. Qu'à cela ne tienne : il décide de le louer tout de même pour en faire un lieu d'exposition avec une amie photographe elle-aussi diplômée de l'ECAL, Prune Simon-Vermot.

Cette galerie, les deux acolytes la voient davantage comme un «terrain de jeu» que comme un gagne-pain. «Notre seul objectif est de nous faire plaisir, et de faire plaisir aux gens en organisant des événements ponctuels. Nous ne poursuivons pas de but lucratif», souligne Denis Roueche. «Cela nous laisse la liberté d'exposer les œuvres qui nous plaisent», renchérit Prune Simon-Vermot.

Denis Roueche et Prune Simon-Vermot devant leur petit «Palais».

Mathieu Gafsou

Pour son inauguration, la galerie Palais a invité une soixantaine d'artistes de nationalité et d'horizons divers – dont le photographe suisse Mathieu Gafsou, le graphiste coréen Daehyun Kim ou l'Américain Wade Guyton, très côté outre-Atlantique – à graver une œuvre de leur choix sur une planche en bois de format A4. «A notre grande surprise, presque tous ont accepté», se réjouit Prune Simon-Vermot.

Tirées à une dizaine d'exemplaires numérotés, ces gravures, inédites, seront accrochées en une mosaïque hétéroclite sur le petit mur d'exposition. Pour cette première exposition, la galerie Palais a reçu le soutien de l'ECAL et de la Ville de Neuchâtel, ravie de voir ce pavillon historique retrouver une affectation.

«Primo» : jusqu'au 10 octobre à la galerie Palais, rue des Saars 1. La galerie est ouverte le samedi uniquement, de 11 à 16 heures, mais les œuvres sont visibles en tout temps de l'extérieur. Site internet : www.palais-galerie.ch

Chronique culturelle

Jazz et Digitales

Il a fait chaud ce week-end au bord de l'eau ! Aussi bien à Auvernier, durant le Festival de jazz – où l'explosive Nina Attal a enflammé une atmosphère déjà surchauffée –, que sur les Jeunes-Rives où il fallait lutter pour trouver de l'ombre et écouter de la musique électronique produite en direct dans le cadre du Festival des Digitales… Ce que l'on retiendra de la Française Nina Attal, 23 ans, c'est une énergie incroyable, une voix hors du commun (quoique un peu haut perchée) et un feeling surprenant pour son âge. Nina chante mais joue aussi – et plutôt bien – de la guitare. Et quand Mademoiselle chante le blues et rejoint le public pour entamer un solo à la Clapton, ça chauffe à un point tel qu'il ne reste plus qu'à aller piquer une tête dans le lac pour retrouver ses esprits… Du côté des Digitales en revanche, sur les Jeunes-Rives, l'atmosphère est plus feutrée et la musique plus subtile mais le soleil tape aussi fort qu'à Auvernier. Le maillot de bain était donc de rigueur et la trempette recommandée entre deux productions ! Heureuse région que celle dans laquelle on peut écouter de la musique et sauter à l'eau pour se rafraîchir entre les concerts !

Patrice Neuenschwander

Publicité

VIDANGE dès 49.–
Garage Cardan Location
Corbatière 192A
20 min. de Neuchâtel
3 min. de La Chaux-de-Fonds
076 389 35 83

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 7

Le clin d'œil du délégué à l'énergie

L'énergie dans l'agriculture

La quantité d'énergie consommée par l'agriculture suisse peut se résumer en un chiffre : 1'400 litres d'équivalent mazout par hectare de surface utile. En sachant que plus de 1 million d'hectares sont affectés à l'agriculture en Suisse, on constate que la facture est élevée : elle représente une puissance de 200 Watts en permanence pour chaque habitant du pays.

Selon une étude de Agroscope, plus de la moitié de la consommation énergétique de l'agriculture suisse se trouve sous forme d'énergie grise (engrais, semences céréales, aliments pour animaux, ...). • Photo : sp

Le bilan énergétique détaillé de notre agriculture a été établi par Agroscope, le centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole, organisme rattaché à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Et les spécialistes du domaine relèvent que l'agriculture suisse est très dépendante des sources d'énergie fossiles. De plus, sa consommation énergétique est très sensiblement plus élevée en comparaison internationale. L'explication réside dans le fait que la taille des exploitations est plutôt réduite dans notre pays, avec en plus une intensité de mécanisation et de production élevées. La grande concentration de serres maraîchères contribue également à ce phénomène.

L'étude très poussée réalisée par Agroscope montre que plus de la moitié des besoins énergétiques de l'agriculture suisse se présente sous la forme d'énergie grise contenue par exemple dans les engrais ou dans les aliments pour animaux et les semences de céréales importés.

Connaissant la quantité d'énergie consommée globalement pour les activités agricoles, grandeur qui représente l'équivalent de 180 litres de mazout par année et par habitant, il peut être intéressant de la mettre en rapport avec la valeur nutritive de l'ensemble de la production nationale. Le calcul, certes fastidieux, est facile à réaliser. On détermine, par exemple, que les 340'000 tonnes de patates produites en Suisse en une année fournissent, à raison de 100 calories par 100 grammes, de l'ordre de 400 GWh d'énergie alimentaire. Le résultat obtenu pour l'ensemble de la production suisse de viande, de céréales et de fruits et légumes montre que le rendement énergétique global moyen de notre agriculture est de l'ordre de 50%. Ce qui signifie que pour chaque calorie alimentaire produite il a fallu en investir 2 pour sa fabrication.

C.T.

www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

5e édition du Triathlon scolaire des Piscines du Nid-du-Crô: jeudi 3 et vendredi 4 septembre. Les courses s'échelonneront de 9h à 15h30 le jeudi et de 9h à 14 heures le vendredi. Les autres installations du Nid-du-Crô seront à disposition des usagers selon les horaires habituels.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Piscine intérieure : lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi de 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Du Lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes 10 entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis : juniors (10-15 ans) de 18h à 20h ; adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles Nos 3-4, 4e étage. Contacter le secrétariat : 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis : Seniors de 19h à 20h ; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence : 032 841 28 49.

Handball Club Neuchâtel
Pour connaître les horaires exacts des entraînements : www.handballneuchatel.ch. Renseignements complémentaires à : info@handballneuchatel.ch

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)
Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires : enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice : 032 724 77 07.

Cercle de la Voile de Neuchâtel
Des cours pour l'automne 2015 sont prévus pour les juniors et les adultes. Renseignements : www.cvn.ch

Football
Stade de Pierre-à-Bot
Vendredi 4 septembre à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS II – Etoile-Sporting, 2e ligue
Samedi 5 septembre à 9h30, Neuchâtel Xamax FCS D – Hauterive, juniors D
Samedi 5 septembre à 14h15, Team Audax Xamax – Bas-Lac, Juniors B
Samedi 5 septembre à 20h00, Espagnol II – Saint-Sulpice, 5e ligue
Mercredi 9 septembre à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS II – Corcelles, coupe NE
Jeudi 10 septembre à 20h30, Neuchâtel Xamax FCS A – Grpm Le Parc, Juniors A
Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Vendredi 4 septembre à 20h, Helvetia – Auvernier, vétérans
Samedi 5 septembre à 14h15, Neuchâtel Xamax FCS C2 – Les Bois, juniors C
Mercredi 9 septembre à 18h, Neuchâtel Xamax FCS D – FC Marin, Juniors D
Mercredi 9 septembre à 20h, Neuchâtel Xamax FCS B – Team La Charrière, Juniors B
Terrain du Chanet (synthétique)
Samedi 5 septembre à 14h, Neuchâtel Xamax FCS fém B – Team Charrière, Juniors féminine B
Terrain du Chanet (naturel)
Mercredi 9 septembre à 20h, Neuchâtel City – Cortaillod I, Coupe NE

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 8

Rénovation de la station de traitement d'eau du lac de Champ-Bougin

Assurer l'approvisionnement en or bleu

Le Conseil communal sollicite un crédit de 23 millions de francs pour rénover la station de pompage et de traitement construite en 1947 à Champ-Bougin, près de Serrières, pour compléter l'alimentation du réseau d'eau potable grâce aux réserves offertes par le lac. Sous réserve de l'accord du Conseil général, la Ville n'assumera toutefois pas seule ce nécessaire et important investissement.

Inscrite à la planification financière 2014-2017, la rénovation de Champ-Bougin « a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du canton, par le fonds cantonal des eaux », explique le Conseil communal dans le rapport à l'appui de la demande de crédit. En mai dernier, l'Etat a accepté de prendre en charge 40% des dépenses, soit quelque 10 millions de francs, dans la mesure où l'eau est distribuée dans une très grande partie du canton.

Un maillon essentiel

De fait, la station de Champ-Bougin ne complète pas uniquement l'alimentation en eau potable de la ville de Neuchâtel – qui provient à 85% des sources captées dans les Gorges de l'Areuse – et des communes avoisinantes. En période de sécheresse, elle fournit de l'eau d'appoint aux communes du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloise, soit à « plus de 70% de la population du canton ».

« De par son caractère régional, mais également grâce à son très important volume d'eau brute disponible, la station de Champ-Bougin est un élément essentiel de l'alimentation en eau potable du canton », souligne le Conseil communal. Et au vu des perspectives climatiques, marquées par l'accroissement de périodes de pluviométrie basse et de sécheresse, « son importance stratégique ne pourra aller qu'en s'accroissant ».

Installation vieillissante

Construite à la fin de la Seconde guerre mondiale et agrandie en 1967, la station de Champ-Bougin a grand besoin d'une cure de jouvence. « Après soixante ans de service, une réfection fondamentale des équipements de traitement de l'eau est nécessaire », souligne le Conseil communal. Mise en place en 1983, la filière de traitement actuelle, d'ancienne génération, « ne permet pas un bon abattement des micropolluants et des résidus de médicaments présents dans l'eau du lac ». Il s'agit également d'adapter l'installation pour permettre de répondre aux fortes variations de production inhérentes à cette station d'appoint. Enfin, malgré un entretien soutenu, les installations électriques, l'électromagnétique et l'automatisation sont vieillissantes.

Pas de hausse du prix de l'eau

La rénovation prévoit la réfection totale des procédés de traitement « en veillant à réutiliser au maximum les infrastructures existantes ». En lieu d'une seule ligne de traitement, le flux sera réparti sur trois lignes indépendantes, ce qui permettra de gagner en souplesse et de rationaliser le traitement de l'eau. Une nouvelle phase de filtration, au charbon actif, sera par ailleurs ajoutée, selon « les standards actuels de traitement des eaux du lacs destinées à la consommation en Suisse ».

Les travaux seront échelonnés sur sept ans, entre 2015 et 2021. A leur terme, « la Ville disposera d'une station de traitement moderne, à la pointe de la technique actuelle dans ce domaine, apte à affronter l'évolution des normes durant ces prochaines décennies », assure le Conseil communal. Bonne nouvelle pour les consommateurs, la rénovation n'induira aucun renchérissement du tarif de l'eau. (ab)

Cité-Joie

Le Conseil général devra par ailleurs se prononcer, définitivement cette fois, sur la vente du domaine Cité-Joie à Haute-Nendaz. Lors d'un premier examen en janvier dernier, les élus avaient en effet reporté leur décision et instauré une commission spéciale, chargée d'examiner plus avant cette transaction et la politique du sport de la Ville en matière de ski.

Le prix de vente paraissant trop bas, une nouvelle expertise a été effectuée. Elle conforte pour l'essentiel l'expertise précédente, mais fixe la valeur moyenne de l'ensemble de la parcelle à 200 francs le m^2, ce qui fait passer le prix de vente de 2,4 à 2,5 millions, explique le Conseil communal. L'acquéreur intéressé, qui projette d'ouvrir une école internationale, a adapté son offre en conséquence.

Le Service des sports va par ailleurs examiner la possibilité de proposer de nouvelles formules d'initiation aux sports de neige, en utilisant les infrastructures de la région. De son côté, le Conseil communal confirme sa volonté de vendre Cité-Joie. Il faudrait en effet investir 500'000 francs pour rénover ce domaine, dont la vente n'aura aucune influence sur le nombre de camps de ski dans les écoles. (ab)

Le Conseil communal dévoile son plan lumi

« Donner à v

Le Conseil général se prononcera lundi sur la première étape de mise en œuvre du plan directeur lumière au centre-ville. Pour ce faire, l'exécutif sollicite un crédit d'un peu plus de 1,73 million de francs.

Le rôle de l'éclairage public a évolué au fil des ans. Au départ, il remplissait uniquement des fonctions esthétiques et de sécurité. Il est ensuite devenu l'une des composantes incontournables des projets urbanistiques. A cela, viennent aujourd'hui s'ajouter les préoccupations environnementales, à savoir la consommation électrique et la pollution lumineuse. Réalisé en collaboration avec le bureau belge de conception de lumière Radiance 35, le plan lumière a fait l'objet d'un projet participatif, qui s'est décliné sous la forme d'une marche exploratoire nocturne. Une démarche qui a permis de récolter différentes impressions sous l'angle des usagers.

En complément de l'éclairage public de fond, le plan lumière prévoit également l'illumination de bâtiments et de places emblématiques du centre-ville.

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 9

La station de traitement de Champ-Bougin, qui fournit de l'eau de secours à plus de 70% de la population du canton en la puisant dans le lac, a grand besoin d'une cure de jouvence.

lumière pour mettre en valeur le centre-ville

voir la ville la nuit »

Valoriser le tissu bâti

La première étape de mise en œuvre du plan directeur lumière porte sur la zone piétonne et s'étend jusqu'au quai Ostervald. Ceci dans le but de redonner le lac aux usagers du centre-ville par la création d'un lien entre la zone piétonne et les rives par le biais de l'éclairage. «Le projet ne propose pas de tout changer, mais de bénéficier de l'existant, afin de garder la maîtrise du budget global tout en améliorant l'ambiance nocturne du centre», indique le Conseil communal dans son rapport. Des teintes chaudes permettront de faire ressortir la couleur naturelle de la pierre d'Hauterive. En complément de l'éclairage public, l'illumination de bâtiments viendra révéler la qualité indéniable de leur architecture tout en animant les espaces publics. Les fontaines constituent, elles aussi, une richesse du patrimoine bâti. Dix d'entre elles feront l'objet d'une illumination. Par ailleurs, la marche exploratoire a fait ressortir le manque d'identité de la rue du Seyon. Autrefois occupée par un lit de rivière, elle sera ornée de sources aux tonalités bleutées pour rappeler la présence du cours d'eau. Plusieurs «douches» bleues viendront prolonger le tracé jusqu'au lac pour guider les promeneurs du cœur de la ville aux rives.

Cohérence de l'éclairage

Dans un souci d'homogénéité de l'éclairage, une étroite coordination doit être entreprise avec les acteurs privés. Les commerces, par l'éclairage de leurs vitrines, contribuent à l'effet d'ensemble produit par l'éclairage. Le Conseil communal propose de soutenir les commerçants dans le renouvellement de l'éclairage des vitrines du centre-ville. Un crédit de 200'000 francs est sollicité pour les années 2016 à 2019 en ce sens. Une subvention, équivalant à 50% des frais et plafonnée à 1'000 francs par commerce, sera accordée pour la rénovation ou l'amélioration de l'éclairage. Concernant l'illumination de bâtiments privés, le Conseil communal demande 100'000 francs pour les années 2016 à 2019, afin de constituer un fonds de soutien aux propriétaires. L'illumination de certains édifices identifiés comme emblématiques d'un point de vue architectural ou urbanistique participera à créer l'ambiance nocturne souhaitée. Est prévue une subvention, plafonnée à 50% du coût de chaque projet, mais au maximum de 15'000 francs par bâtiment. Un crédit complémentaire de 36'000 francs est encore sollicité par le Conseil communal pour approfondir l'étude réalisée pour la première étape.

Aspects environnementaux

La zone piétonne sera parée de lampes aux iodures métalliques, alors que les voiries routières seront équipées de lampes LED. Pour des raisons de qualité d'éclairage, mais aussi par principe de précaution, le Conseil communal privilégie une diversification des technologies. Cette modernisation du matériel et la diminution générale de la puissance des sources permettront une économie de la consommation d'électricité de 77%. En tenant compte de l'éclairage d'embellissement, le plan lumière affiche un excellent bilan énergétique avec une réduction de 65%, passant d'une consommation annuelle de 155'000 kWh à 54'000 kWh. Le nouvel éclairage public a également été pensé dans le but de limiter son impact. Les équipements choisis diffusent la lumière vers le sol plutôt que vers le ciel de manière à réduire la pollution lumineuse. La diminution de la puissance de l'éclairage des voiries hors zone piétonne entre minut et 6 heures du matin est également envisagée.

La mise en œuvre du nouvel éclairage public et de l'embellissement de la zone piétonne est prévue sur deux ans, en 2016-2017. Celle-ci s'inscrit dans une optique de renforcement de l'attractivité du centre-ville. La zone piétonne fêtera son 40e anniversaire en 2019. Il s'agit de la positionner de manière exemplaire en vue de cet événement.

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:19 Page 10

Le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel fête ses 50 ans

D'eau et de vapeur

Un demi-siècle à sonder les ressources cachées en eau et en chaleur du sous-sol: c'est le jubilé que célèbre cette année le Centre d'hydrogéologie et de géothermie (CHYN) de l'Université de Neuchâtel. Plongée dans les méandres de cet institut méconnu, devenu au fil des ans une référence mondiale.

En collaboration avec le CICR, le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel organise chaque année un cours sur la gestion de l'eau en situation d'urgence.

«Le CHYN est né à une époque où les montagnes neuchâteloises connaissaient des problèmes d'approvisionnement en eau», rappelle François Zwahlen, l'un de ses anciens directeurs. Sous l'impulsion de l'ingénieur cantonal des eaux André Burger et du directeur de l'institut de géologie Jean-Paul Schaer, l'Université de Neuchâtel met sur pied en 1958 un cours précurseur d'hydrogéologie, unique en Suisse, avant de créer le centre d'hydrogéologie.

«Il manquait une formation entièrement dédiée à l'eau souterraine», relève François Zwahlen. A ses débuts, le centre se concentre sur l'étude du karst. Il s'agissait, à cette époque, de mieux connaître la circulation des eaux dans le sous-sol du Jura neuchâtelois, qui souffrait parfois de sévères sécheresses. En 1973, le centre publiera d'ailleurs une carte hydrogéologique du canton qui fera date dans sa manière de représenter les eaux souterraines en pays calcaire.

L'eau, un défi crucial

En cinquante ans, le centre s'ouvrira sur l'étranger et ne cessera de se diversifier, mais sa mission première demeure d'une actualité brûlante: traquer les ressources en eaux souterraines, développer des stratégies pour leur gestion durable et transmettre ce savoir par des programmes de formation. «En Suisse, on tient l'eau comme une ressource acquise, mais tel n'est pas le cas à l'échelon mondial. Avec la croissance de la population, il deviendra de plus en plus difficile de trouver de l'eau de qualité pour tous», souligne le professeur Daniel Hunkeler, actuel directeur du CHYN.

D'autant plus que l'eau ne sert pas qu'à boire. Elle reste un élément stratégique pour la production de nourriture, d'énergie, ainsi que pour l'équilibre des écosystèmes. «Quand on sait que 40% de la nourriture mondiale provient des surfaces irriguées, on comprend l'urgence qu'il y a à connaître toutes les ressources en eau disponibles, y compris et surtout celles cachées dans le sous-sol.» L'eau souterraine est en effet moins sujette aux aléas climatiques. «C'est une assurance en matière de disponibilité mais aussi de qualité», relève Daniel Hunkeler.

Géothermie

Autour de la compétence clé de l'eau souterraine, différents sujets sont venus se greffer, dont la géothermie. Ce domaine a d'ailleurs pris de l'importance ces dernières années au CHYN, sous l'effet notamment du virage énergétique décidé par la Confédération. Deux nouveaux professeurs ont été engagés. «La chaleur de la terre reste une source d'énergie plus prometteuse que jamais», note Benoît Valley, professeur assistant au laboratoire de géothermie. Selon l'Office fédéral de l'énergie, la géothermie aurait un potentiel de production de 4'400 GWh d'ici quarante ans, soit l'équivalent de la consommation électrique additionnée des villes de Genève et Lausanne.

Mais pour parvenir à exploiter cette ressource, il est nécessaire d'explorer davantage notre sous-sol, de mieux comprendre l'anatomie des zones de failles et de maîtriser les techniques, telle la stimulation hydraulique, souligne Benoît Valley. Le CHYN est impliqué dans la quasi-totalité des projets de géothermie moyenne et grande profondeur en Suisse romande. Il travaille notamment sur le forage prévu en Haute-Sorne.

Dans le monde entier

Côté recherche, le CHYN est sur tous les fronts: au Kenya, au Tchad, en Tunisie ou au Mexique. En collaboration avec le CICR, il propose par ailleurs depuis vingt ans une formation continue pour apprendre aux professionnels actifs dans le secteur humanitaire les gestes destinés à assurer un accès à l'eau potable dans des situations d'urgence. La semaine dernière, une vingtaine de participants du monde entier étaient d'ailleurs réunis à Neuchâtel pour ce cours de huit jours, intitulé WATSAN. But des opérations? Évaluer les ressources en eau de la zone et leur qualité, faire des essais de pompage, apprendre les gestes d'urgence pour éviter la propagation d'épidémies, ou encore assembler une station de traitement afin d'acheminer l'eau. Autant d'actions visant à répondre aux besoins de populations touchées par une crise majeure. (ab)

Un programme pointu

Toute une série d'événements se tiendront ces prochains jours pour fêter les 50 ans du CHYN.

- **Vendredi 4 septembre:** cérémonie officielle en présence des autorités académiques et politiques, à la Faculté des lettres.
- **Mercredi 9 septembre:** café scientifique sur les micropolluants. Nos lois prennent-elles suffisamment en compte les effets sur la santé des résidus de médicaments, d'hormones et de pesticides présents dans l'eau du robinet? Venez en débattre dès 18 heures à la cafétéria du bâtiment principal de l'Université, avenue du 1er-Mars 26.
- **Jeudi et vendredi 10 et 11 septembre:** le CHYN accueillera la conférence annuelle du Centre suisse de compétence en recherche énergétique. L'occasion de faire le point sur les avancées dans les domaines des géoénergies, sur les plans scientifique, industriel, légal et politique.

Renseignements et inscriptions: www.unine/chyn

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:20 Page 11

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Transformation d'un immeuble d'habitation. Ajout d'une isolation périphérique, agrandissement des balcons, création de 2 cages d'ascenseurs et de 4 lucarnes. Transformation et changement d'affectation des combles (2 appartements supplémentaires) à la rue de la Rosière 1-3, article 7463 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Caisse de pension Swatch Group. Les plans peuvent être consultés du 28 août 2015 au 28 septembre 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Maeldan Even, architecte à Valangin (Atelier Eleven Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Agrandissement et isolation d'une villa 55, chemin de la Boine, article 14318 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur J. Vagnières et R. Alvarez. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2015, délai d'opposition.

Demande de Hitz und Partner AG à Worblaufen, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Ajout de nouvelles antennes pour la communication mobile sur deux tripodes existants 3, quai Jeanrenaud, article 10745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Swisscom (Suisse) SA.Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2015, délai d'opposition.

Demande de Hitz und Partner AG à Worblaufen, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Echange des antennes sur une station de base de communication mobile existante 38, chemin de Maujobia, article 7409 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Bernard Delefortrie, architecte à Neuchâtel (GD Architectes), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition de 2 immeubles existants et construction d'un immeuble d'habitation de 56 appartements avec garage, à la rue des Vignolants, articles 1505 et 2243 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de AXA Leben AG. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2015, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Miss Neuchâtel – Fête des Vendanges fraîchement élue

Yasmina Assal, 25 ans, de Neuchâtel a été proclamée élue Miss Neuchâtel - Fête des Vendanges 2015 lors de la cérémonie qui s'est tenue samedi 29 août dernier au Temple du bas à Neuchâtel. • **Photo : John Reift**

Offre d'emploi

La Direction de l'Education met au concours deux postes d'

infirmiers-ères scolaire à 40%

Mission : assurer les actions de prévention et de promotion de la santé auprès des élèves de l'école obligatoire (1-11H), en accord avec les directives cantonales de médecine scolaire, participer aux activités médicales et soutenir les médecins scolaires, être à la disposition des élèves et des adultes en matière de santé, assurer les tâches administratives inhérentes au suivi médical des élèves. Ces postes sont directement subordonnés à l'infirmière cheffe, responsable du Service Médical des Ecoles (SME).

Délai de postulation : 16 septembre 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

ban

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi ?

Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration !

5e Triathlon scolaire

1'800 élèves au départ

Le triathlon scolaire des Piscines du Nid-du-Crô est devenu au fil du temps le rendez-vous sportif incontournable de la rentrée pour les élèves des niveaux 5 à 8 Harmos. Sa 5e édition aura lieu jeudi 3 et vendredi 4 septembre. L'Ecole Obligatoire Région Neuchâtel (EORéN) et le Service des sports mettent à nouveau leurs forces en commun pour accueillir 95 classes de la Ville et des environs et relèvent le défi d'orchestrer l'incroyable balai d'allées et venues des quelque 1800 élèves dans l'enceinte extérieure des bassins du Nid du Crô.

Les classes de 21 collèges de la Ville et des environs s'affronteront par degré sur trois épreuves dont deux classiques du triathlon, la natation et la course à pied. Pour la 3ème discipline, les enfants enfourcheront des trottinettes à grandes roues, mieux adaptées à la configuration des lieux qu'un vélo.

Ce triathlon, effectué durant les heures scolaires, offre non seulement à chaque élève de s'essayer à cette discipline constituée de 3 épreuves d'endurance successives, mais également de vivre l'expérience et l'ambiance d'une manifestation sportive inoubliable tout en permettant à chaque classe de développer et renforcer l'esprit d'équipe, la cohésion et la collaboration.

Les trois meilleures classes de chaque niveau auront le plaisir de remporter un bon pour une activité sportive ou culturelle. Les résultats seront communiqués dès le 9 septembre aux écoles et disponibles sur le site internet : www.lessports.ch

Cette manifestation tout à la fois sportive et ludique se déroulera dans une enceinte sécurisée, hors de tout trafic. Pour garantir le bon déroulement des épreuves et la sécurité des participants, le bassin olympique sera fermé au public durant les épreuves. Les courses s'échelonneront de 9h à 15h30 le jeudi et de 9h à 14 heures le vendredi. Les autres installations du Nid-du-Crô seront à disposition des usagers selon les horaires habituels.

Les familles sont chaleureusement invitées à venir encourager ces jeunes sportifs. L'accès au site sera gratuit pour les supporters non-nageurs. Toute personne qui souhaite venir applaudir les participants tout en profitant des installations, s'acquittera du prix d'entrée ordinaire.

Direction des sports

Neuchâtel Cité de l'énergie

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:20 Page 12

La chronique musicale de...

Swamp Train

Mathieu Neuenschwander

De la boue, du bois, de la mousse et beaucoup de Blues... bienvenue dans l'univers de Swamp Train ! Des artistes qui mettent la main à la pâte, puisqu'ils font tout eux mêmes. De la musique aux instruments. Ils viennent de lancer Still got the Brews, leur nouvel album.

Du Blues authentique à la sauce au cigare ! • **Photo : Swamp Train**

Swamp Train démarre en 2010. Sauf que, à l'époque, le groupe a un autre nom : *Cigar box guitar & washboard.* Une Cigar box guitar, comme son nom l'indique, c'est une guitare fabriquée avec une boîte de cigares. L'intérêt, c'est qu'on peu la faire soi-même, avec une belle planche de bois, un micro, quelques soudures et surtout un peu de patience et d'entraînement. Et un Washboard c'est quoi ? En français, «planche à laver». C'est un instrument rythmique, apparu à la Nouvelle Orléans, avec les débuts du Blues et du Jazz, qu'on fabrique à partir d'une planche à battre le linge. Et ça aussi, on peut le faire soi-même !

Le Do it yourself, c'est justement l'idée de départ de cette première formation. Un groupe qui fait sa musique soi-même, des chansons aux instruments, en utilisant le recyclage. Sceaux, os, tubes en verre… tout y passe. Cette bonne idée réunit d'abord 3 fans de inconditionnels de Blues. Big Blowin' Blaze (chant, guitare et harmonica), Nikworks (basse et chœurs), et Rattlebrained (percussions et chœurs). Après quelques concerts, ils sont vite rejoints par Cutfinger (guitare lead et chœurs).

Comme l'affaire prend du coffre, ces quatre lascars décident de s'enfermer dans un chalet, en Haut Valais. Ils en ressortent avec une démo et un nom définitif pour leur groupe : *Swamp Train* (le train des marais). En 2012, ces bluesmen des bayous neuchâtelois ont suffisamment travaillés leurs chansons et fabriqués assez d'instruments de musique pour sortir un premier album : *Premium Selection.* Non seulement, il leur permet d'obtenir plus de concerts, mais aussi de passer sur de nombreuses radios spécialisées dans le Blues, en Europe et aux Etats-Unis.

En 2013, il y a un changement dans l'équipe. Nikworks quitte l'aventure pour être remplacé par un vieux loup de mer de la scène Blues neuchâteloise : Andy Duggan (*Ashton A. Blues Band, Guilty, The Relics, Bümpliz Boogie Boys* et quelques autres) qui prend chez *Swamp Train* le pseudo de Jus'-Skin (à la basse et à l'arrière fond grognant nous dit-on). De plus, comme ce dernier est souvent très occupé musicalement, Swamp Train s'est aussi dégoté un remplaçant bassiste talentueux, SilverfoxRalph aka Silverfox. Ce beau monde a lancé cette année, *Still got the Brews,* un nouvel album qui fait la part belle à de nombreuses compositions originales (avec un *Silicon Valley Zombies* qui vaut sacrément le détour), mais aussi à quelques reprises bien senties à la sauce Cigar Box (notamment un magnifique *Goin' Down South* de R.L. Burnside) !

Si vous avez envie d'authenticité, de boue, de vapeurs fermentées (seulement pour les plus de 16 ans) et de guitares slide, ne loupez pas le train, lors de son prochain arrêt live, le 19 septembre prochain (21h), au Joopstock (meeting de mécaniques), à la Joux-Perret (La Chaux-de-Fonds).

- **www.swamptrain.com**

A travers l'histoire

La petite colline rocheuse du Crêt, située au bord du lac jusqu'à la fin du XIXe siècle, constituait une promenade appréciée. Dès le XVIIIe siècle, divers aménagements embellissent les lieux. A la fin du XIXe siècle, dans le prolongement du quartier des Beaux-Arts, les remblais rattrape progressivement la butte. Le jardin Desor est crée en 1887 au sud du Crêt. La colline est arasée et les jardins disparaissent en 1950 pour faire place au Gymnase cantonal. Photographie de Langer, avant 1950, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : V. Callet-Molin. Photographie : S.Iori.

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:20 Page 13

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de la Sécurité de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour le Service d'Incendie et de Secours, un poste d'

inspecteur-trice adjoint-e à 60% au Domaine de la prévention

Mission: contrôler les immeubles privés, les lieux publics et leurs installations techniques ou thermiques pour les inspectorats de salubrité publique ou de prévention incendie.

Délai de postulation: 16 septembre 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel
032 717 71 47

Offre d'emploi

La Direction de la Mobilité met au concours un poste de

coordinateur-trice de projet à 60%

Mission: vous dirigerez et coordonnerez des actions et projets dans le domaine du développement durable et de la mobilité (Printemps de la Mobilité, Brochure Mobile en Ville, Agenda 21: politique d'achats durables, Boîtes-à-Troc, valorisation des produits de l'agriculture de proximité, etc.). Vous participez et coordonnez les actions en lien avec la communication du service et serez force de proposition pour les partenaires internes et externes en matière de développement durable. Ce poste est directement subordonné au Délégué à la Mobilité, à l'Environnement et au Développement durable.

Délai de postulation: 20 septembre 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel
032 717 71 47

Parlement de la Ville

Première étape de mise en œuvre du plan directeur lumière au centre-ville

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 7 septembre 2015, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapports du Conseil communal

15-017
Complément au rapport 14-024 du Conseil communal concernant la vente du domaine Cité-Joie à Haute-Nendaz.

15-014
Rapport du Conseil communal concernant la première étape de mise en œuvre du plan directeur lumière au centre-ville.

15-013
Rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit pour la rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin.

15-016
Rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit pour la signalisation lumineuse.

15-012
Rapport d'information du Conseil communal en réponse à la motion no 280 (10-303) «Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED».

15-010
Rapport d'information du Conseil communal concernant la politique d'apprentissage de la Ville de Neuchâtel.

15-011
Rapport d'information du Conseil communal en réponse à la motion N° 296 (12-303) «Pour une Maison du Livre».

Rapport du Bureau du Conseil général

15-202
Rapport du Bureau du Conseil général concernant la création d'une commission mobilité et stationnement et deux modifications du Règlement général relatives aux commissions.

Autres objets

14-401 (Pour mémoire)
Proposition du groupe PLR par M. Jérôme Bueche et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 174 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.
En cours d'étude par la Commission spéciale «Politique immobilière et du logement», selon décision du Conseil général du 27 octobre 2014.

14-610 (Réponse écrite du Conseil communale du 23 mars 2015)
Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Pourquoi pas un giratoire et un Littorail souterrains au centre-ville?».

15-501
Postulat du groupe PLR par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulé «Pour un plan de circulation innovant dans le secteur Neuchâtel Est».

15-602
Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Dimitri Paratte et consorts, intitulée «Pour un service de coursier écologique et économique».

15-401
Proposition interpartis par Mmes et MM. Jean-Charles Authier, Anne-Dominique Reinhard, Olivier Forel, Christophe Schwarb, Jonathan Gretillat et Béatrice Haeny, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à introduire un nouvel article 171 bis dans le Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

15-701
Résolution intergroupes par MM. Philippe Loup (Soc), Dimitri Paratte (PopVertsSol) et consorts, intitulée «Pour un meilleur contrôle démocratique de nos entités parapubliques».

15-603
Interpellation du groupe PopVertsSol par Mme Nicole Baur et consorts, intitulée «Centre-ville: zone piétonne ou zone de déchargement?».

15-604
Interpellation du groupe PLR par M. Alexande Brodard et consorts, intitulée «Place du funiculaire et alentours: La Coudre mérite mieux que cela!».

Neuchâtel, le 19 août 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.

Echos

■ M. Thomas Facchinetti, président de la Ville et directeur de la culture, a représenté le Conseil communal lors du culte d'installation des nouvelles autorités de l'EREN à la Collégiale le mercredi 26 août, puis lors de l'élection de Miss Neuchâtel – Fête des vendanges au Temple du Bas le samedi 29 août.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Celeste et Antonio Rodrigues-Nunes-da-Costa, Anne-Marie et Neville Blackwell-Egger, Rita et Davide Ricci-Facchinetti, ainsi qu'à Mme et M. Guiseppina et Salvatore de Frino-Manieri à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Forum Ecoparc 2015

La métropolisation et ses conséquences

La métropolisation de la Suisse est-elle une entrave ou une opportunité pour le développement durable? C'est la question qui sera débattue lors du 8e Forum de l'association Ecoparc, qui se tiendra le

mercredi 9 septembre de 8h50 à 16h10 à l'Auditorium Microcity

Avec ce thème, Ecoparc souhaite faire évoluer la vision d'une Suisse qui se voit encore rurale alors qu'elle regroupe plus de 80% d'urbains, et faire connaître des approches innovantes en matière de durabilité et de synergies territoriales.

Programme complet et inscriptions sur: www.ecoparc.ch/forum2015

A louer

Exclusivement pour personne en âge AVS de condition modeste

Studios adaptés Rue de la Dîme 72 à Neuchâtel

Loyer mensuel Fr. 292.- + Fr 100.- ac. charges, soit 392.-
Libre de suite ou date à convenir

Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:20 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 2 au 8 septembre 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

RICKI AND THE FLASH
1re semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30. VF me, ve au di, ma 18h.
VO angl. s-t fr/all je, lu 18h.
De Jonathan Demme

LOVE DIGITAL – 3D
2e semaine. 18 ans sug. 18 ans.
VO angl. s-t fr ve/sa 23h.
De Gaspar Noé

AMY – THE GIRL BEHIND THE NAME
9e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr di 10h45.
De Asif Kapadia

APOLLO 2

AMERICAN ULTRA
1re semaine. 16 ans. sug 16 ans.
VF me au ma 16h, 20h30. VF ve/sa 23h.
De Nima Nourizadeh

AMNESIA
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h15.
De Barbet Schroeder

DIOR ET MOI
1re semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VO s-t fr di 11h.
Arcades: Vo s-t fr me au ma 18h15.
Bio: VO s-t fr me au ve, lu/ma 15h30.
De Frédéric Tcheng

APOLLO 3

Des rénovations sont prévues, la réouverture est prévue en octobre 2015.

ARCADES

HITMAN: AGENT 47
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15. VF ve/sa 22h45.
De Aleksander Bach

LE PETIT PRINCE – 2D
6e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Mark Osborne

LES MINIONS – 2D
10e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 15h45.
De Pierre Coffin

BIO

DHEEPAN
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr me au ma 18h.
VO s-t me, ve au ma 20h30.
De Jacques Audiard

FOCUS MATTERHORN
1re semaine. Pas de limite d'âge.
VF je 20h.
De Köbi Julen

LA FACE CACHÉE DE MARGO
4e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF sa/di 15h30.
De Jake Schreier

REX

LE TOUT NOUVEAU TESTAMENT
1re semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
De Jaco van Dormael

MISSION IMPOSSIBLE – ROGUE NATION
4e semaine. 12 ans. sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
De Christopher McQuarrie

STUDIO

UNE FAMILLE À LOUER
3e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h45, 20h30.
De Jean-Pierre Améris.

VICE VERSA – 2D
12e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h45.
De Pete Docter

LA BELLE SAISON
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
De Catherine Corsini

L'instantané de Stefano Iori...

... Ça ne rigole pas !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social, c/o Pro Infirmis (Maladière 35, case postale), tél. 032 722 59 60, secrétariat administratif et cours, tél. 032 913 22 77.

MCPN – Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs, (case postale 136, 2009 Neuchâtel 9), soutien et conseils dans les cas de divorce, www.mcpn.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit. En cas d'absence, composer le N° 0848 134 134.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134**

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 6 septembre 2015

Sud:

Collégiale: di 06.09, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

Temple du Bas: di 06.09, 10h15, culte paroissial avec sainte cène, M. C. Bacha. 18h, Thomasmesse «Le malheur est-il une punition de Dieu ?» avec l'aumônerie des rues, Mme E. Reichen et M. S. Berney, musique: Chips cool avec M. O. Starc. 19h, repas canadien, «amuse-bouche». Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h, présence et exposition «Pèlerinages – sur les chemins du sacré».

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: di 06.09, 11h45, culte avec présence Afrique Chrétienne.

Communauté allemande:

Poudrières 21: di 06.09, 9h, Gottesdienst, H. F. Schubert.

Pourtalès: di 06.09, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Basilique Notre-Dame: sa 05.09 à 17h, messe en portugais; di 06.09 à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 05.09 à 17h, messe; di 06.09 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 05.09 à 18h30, messe; di 06.09 à 17h, messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa 05.09 à 16h30, messe en croate.

Hôpital Pourtalès: di, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 06.09, 10h, liturgie de la parole avec Olivier Vogt.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: pas de messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
23'500 exemplaires

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:20 Page 15

Publicité

No25_02_09_2015.qxd:vivre_la_ville 1.9.2015 15:20 Page 16

Neuchâtel accueille un événement de MMA d'envergure internationale

De grands noms du MMA à Neuchâtel

Douze combats professionnels de MMA (arts martiaux mixtes), quelques-uns des meilleurs combattants internationaux, le tout animé par Lenne Hardt, la célèbre voix du « Pride »: telle se présente la 6e édition du « Lions Fighting Championship », qui aura lieu samedi 12 septembre à la halle de la Riveraine. Rencontre avec Nelson Carvalho, organisateur de l'événement et directeur de la « Fight Move Academy ».

Le spectacle s'annonce explosif samedi 12 septembre à la Riveraine, à l'occasion du « Lions FC VI ». Ici, Henrique Sugimoto et Nelson Carvalho en action.

Après un passage en 2012, le « Lions FC » opère son grand retour à Neuchâtel. Pourquoi une si longue attente ?

Les dernières années ont été très chargées. La Fight Move Academy a changé deux fois de locaux pour s'agrandir. En parallèle, je devais m'occuper de ma carrière et de celle de mes combattants. Aujourd'hui, je suis entouré de plus de monde pour m'aider à tout mener de front. Organiser cet événement représente un risque énorme d'un point de vue financier, que je prends tout seul. Nous ne sommes pas assez soutenus dans la région. Les Neuchâtelois veulent tout, mais quand ça se déroule sur place, il n'y a pas d'intérêt. Le retour du « Lions FC » a tardé, mais son retour s'annonce fracassant !

La carte des combats n'a rien à envier aux grands événements européens. Quels sont les ingrédients nécessaires pour garantir un beau spectacle ?

Beaucoup ne pensent qu'au côté promoteur et aux rentrées d'argent. Pour ma part, je vois ça avec mes yeux de combattant, de passionné. J'essaie de me demander quels combattants j'aimerais voir s'affronter. Il y a plusieurs techniques pour donner à voir des combats intéressants. On peut opposer deux combattants de styles opposés ou à l'inverse, de même style. J'ai envie de présenter la plus haute qualité de spectacle. C'est pourquoi je recherche les meilleurs athlètes qui n'ont pas encore signé avec les grosses organisations. Le combattant Francis N'Gannou en est un bon exemple. Il a dû se retirer de la carte du « Lions FC VI », car il vient de s'engager pour l'UFC.

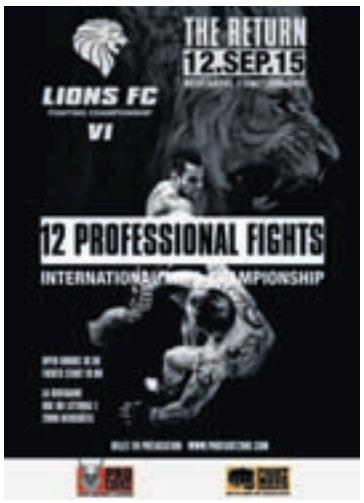

Comment avez-vous fait pour que Lenne Hardt accepte de venir à Neuchâtel ?

J'étais invité à l'anniversaire d'un milliardaire russe, fou de MMA. C'est là-bas que j'ai rencontré Lenne Hardt. J'ai toujours rêvé qu'elle scande mon nom lors d'un combat, comme elle le faisait pour ceux du « Pride ». On a eu l'occasion de discuter. Elle est basée au Japon, où j'ai donné un stage, ce qui nous a permis de rester en contact. Je lui ai demandé si elle accepterait de venir au « Lions FC VI ». Elle m'a dit : « Pourquoi pas ? » Nous avons trouvé un accord, une date et c'était fait ! C'est une femme généreuse et humble. Elle a une façon bien à elle de présenter les combattants. C'est un show à elle seule. Je pourrais venir rien que pour elle ! C'est un rêve de gamin qui se réalise !

Vous alignez plusieurs combattants de la « Fight Move Academy ». Quels sont les enjeux pour eux, respectivement pour votre établissement ?

Il a fallu leur trouver des clients sérieux, des combattants suffisamment réputés pour donner de la crédibilité à leurs affrontements. L'événement sera beaucoup plus stressant pour eux que pour le reste des combattants. Ils sont tous à des niveaux de poids très exigeants. Il faut qu'ils s'habituent à cette pression, qu'ils se surpassent. Henrique Sugimoto est proche de l'UFC comme d'autres combattants qui seront présents. Peter Ligier n'a qu'une seule défaite à son compteur contre le meilleur européen de sa catégorie. Il faut qu'il poursuive sur sa lancée. Marko Kovacevic ne cesse de progresser. Ange Loosa, lui, est un superbe athlète aux qualités physiques prometteuses. Malgré son jeune âge, il a la tête bien sur les épaules et poursuit ses études. Quant à Alain Hermès, il fait ses débuts en tant que professionnel, après avoir remporté un titre de champion d'Europe amateur de l'organisation Shooto.

Mon but est de leur donner davantage de possibilités de combats. Compte tenu de leur excellente forme physique, les combattants de la Fight Move Academy vont souvent au casse-pipe pour relever des défis de dernière minute. Je souhaite utiliser le « Lions FC » comme un tremplin. Je pense que cet événement leur permettra de progresser avec sérieux, et qu'il peut leur ouvrir les portes de grosses organisations. Igor Araujo, Nicolau Matheus Pereira et Mickael Lebout avaient tous les trois combattu lors de la 2e édition du « Lions FC » en mars 2012 à Neuchâtel. Depuis, ils ont tous signé à l'UFC.

Faudra-t-il à nouveau patienter avant de voir le « Lions FC » revenir en terre neuchâteloise ?

L'objectif est de revenir au plus vite l'an prochain, peut-être en février ou mars. Tout dépendra des locaux. La halle de la Riveraine est souvent occupée. D'autres lieux pourraient aussi faire l'affaire. Je souhaite organiser entre deux et quatre événements par an à Neuchâtel. Cela permettra d'amener beaucoup de public et de combattants étrangers. La ville pourrait devenir une véritable sphère du MMA avec des retombées économiques et touristiques pour toute la région. J'ai pour but de positionner le « Lions FC » comme un rendez-vous incontournable pour le MMA européen.

Anne Kybourg

Sport en pleine mutation

Le MMA est une discipline sportive qui allie plusieurs styles de combat. Elle est encore relativement inexistante en Suisse, mais la situation est en pleine mutation. De plus en plus d'organisations se créent sur sol helvétique. « La Suisse est une bonne terre d'accueil pour les combattants européens du fait que les événements de MMA sont interdits en France », relève Nelson Carvalho, directeur de la Fight Move Academy. Contrairement aux idées reçues, le MMA ne fait pas l'apologie de la violence gratuite. Les combats opposent des athlètes surentraînés, qui ont choisi de monter dans la fameuse cage en forme d'octogone. Il existe un très grand respect entre les combattants, qui se préparent très dur pour atteindre le top de leur forme. « Il n'est pas rare de voir deux combattants se serrer dans les bras à l'issue d'un combat. La plupart des athlètes de MMA ont une bonne mentalité et défendent des valeurs », relate Nelson Carvalho. Une philosophie qu'il promeut dans son académie, dédiée à la pratique des sports de combat et au conditionnement physique.

- **Réservations sur www.profightzone.com**